

*Me André Ryan, Avocat associé*  
*Ligne directe : 514-397-6931*  
*ar@bcf.ca*

Montréal, le 12 juin 2015

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

L'honorable Gaétan Dumas  
Cour supérieure du Québec  
375, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 6B9

Objet : Dans l'affaire du plan d'arrangement de :  
Montreal, Maine & Atlantique Canada Cie (Montreal, Maine & Atlantic  
Canada Co.) (« **MMAC** »)  
C.S. : 450-11-000167-134  
Notre dossier : 36229-2

---

Monsieur le juge,

Nous représentons Marathon Oil Company (« **Marathon** »), l'une des Parties Quittancées (*Released Parties*) énumérées à l'Annexe A de l'*Amended Plan of Compromise and Arrangement* de MMAC.

Nous donnons suite à l'audition du 11 mai dernier, durant laquelle vous invitiez les procureurs qui entendaient contester les requêtes du Canadien Pacifique en exception déclinatoire et pour la communication de documents de déposer leurs notes et autorités au plus tard aujourd'hui.

Dans le but d'éviter une répétition des arguments déjà transmis par les procureurs de MMAC concernant les deux requêtes, nous ne déposerons pas de notes et autorités additionnelles. Nous réservons toutefois le droit d'effectuer des représentations complémentaires si cela était requis.

Finalement, nous vous informons que nous aurons avec nous une comparution *de bene esse* ce lundi 15 juin 2015 et, si vous le jugez nécessaire afin de reconnaître formellement notre statut, nous pourrions la déposer séance tenante.

Bien à vous,

**BCF s.e.n.c.r.l.**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AR', is written over the company name.

En l'absence de :  
André Ryan

AR/hc

c. c. Liste de distribution